

GROUPE DE TRAVAIL INTER-REGIONAL

PACA Corse

Parcours de soins - Lien Ville-Hôpital
11 octobre 2022





Ordre du jour

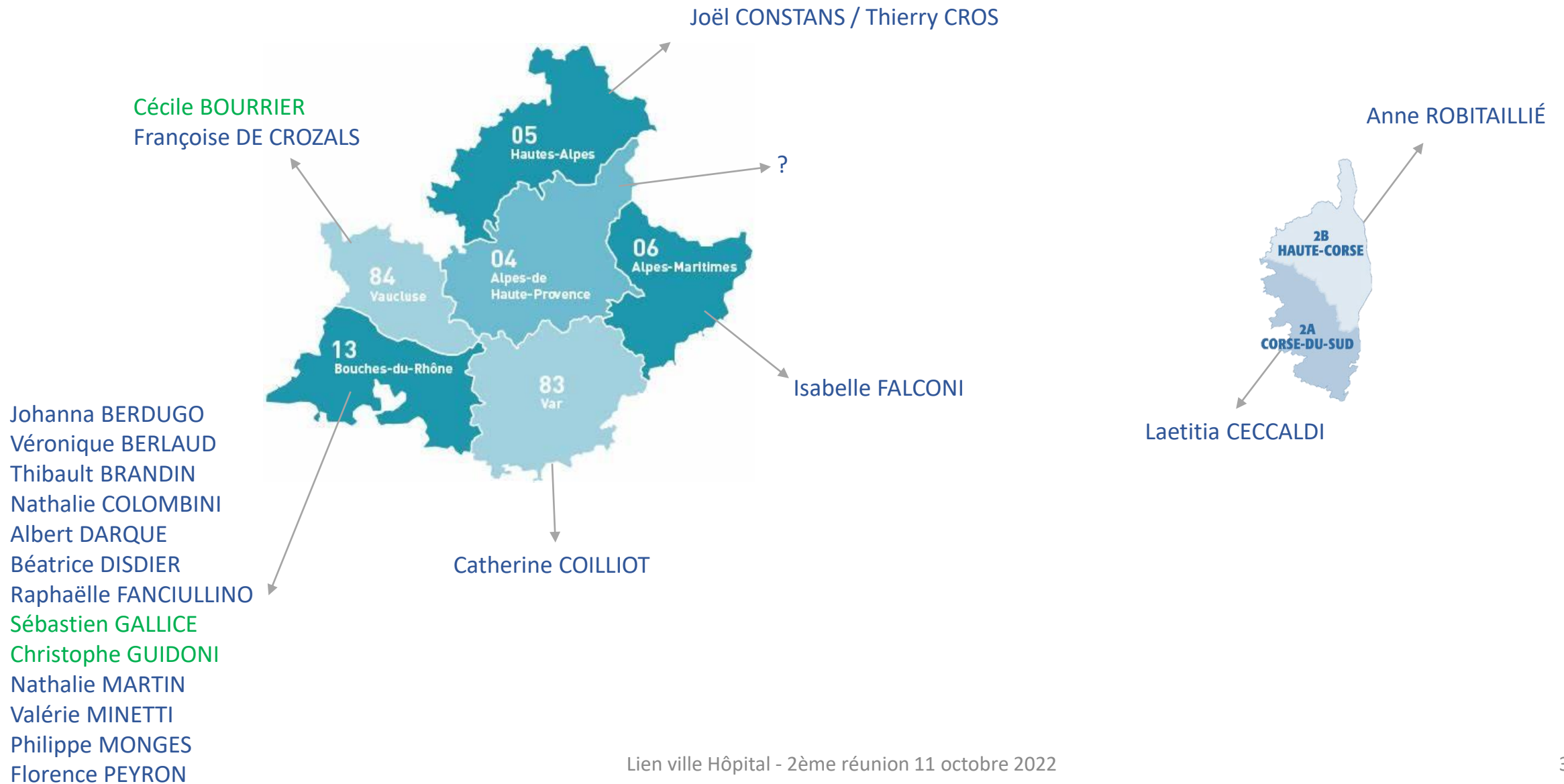
- Présentation de chaque membre du GT sur ses activités

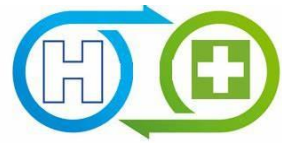
- Temps d'échange avec les URPS de nos deux régions

- Présentation des données MSSanté, de l'annuaire santé et de l'espace partagé sécurisé

- Axes de travail

Présentation de chaque membre du GT





Présentation de chaque membre du GT

Laetitia CECCALDI : Pharmacien hospitalier CLINISUD Ajaccio – Clinique chirurgicale, importance du lien VH en terme de sécurisation de la PEC

Catherine COILLOT : Pharmacien hospitalier HIA Toulon St Anne – Envoi régulièrement ses CR aux officinaux mais peu de retours dans l'autre sens

Françoise DE CROZALS : Pharmacien hospitalier Institut Sainte Catherine, manque de temps et de moyens humains, pénurie pharmaciens, préparateurs etc. Taches administratives chronophages

Béatrice DISDIER : Pharmacien hospitalier hôpitaux des portes de Camargue, Tarascon – Développement d'une équipe mobile de gériatrie, rétrocession

Félicia FERRERA : URPS Pharmaciens PACA : Travail sur la continuité pharmaceutique, suivi des IP avec ACT IP (augmentation des IP lors des changements d'internes) / Relais onco / Entretiens (convention juillet 2020)

Christian FILIPPI : URPS Pharmaciens Corse – Souhait de travailler sur les ordonnances à transmission sécurisées

Sébastien GALLICE : Pharmacien d'officine spécialisé dans les préparations (Pharmacie des Rosiers) – Problématiques : ordonnances de sortie d'H incomplètes et souvent Hors AMM + souhait de partager une plateforme accessible aux professionnels de santé, avec mise à disposition de documents tels que données de stabilités, fiches de fabrication etc.

Christophe GUIDONI : Pharmacien d'officine – Problématiques : "trafic" d'ordonnance avec des traitements notamment de chimiothérapies dispensés en officine, remboursés par l'AM puis revendu à l'étranger

Florence PEYRON : Pharmacien hospitalier AP-HM, idem S.GALLICE souhait de travailler sur le partage d'information en matière de préparations

Anne ROBITAILLIÉ : Pharmaciens hospitaliers CH Bastia – Expérimentation Article 51 Oncolink depuis octobre 2021 / ETP / Rétrocession



Ordre du jour

- Présentation de chaque membre du GT sur ses activités
- Temps d'échange avec les URPS de nos deux régions
- Présentation des données MSSanté, de l'annuaire santé et de l'espace partagé sécurisé
- Axes de travail

Présentation URPS



<https://www.urps-pharmaciens-paca.fr/>



<https://www.urps-pharmaciens.corsica/>

- Travail sur la « continuité de prise en charge pharmaceutique » et parcours patient
- Suivi des IP avec ACT IP (augmentation des IP lors des changements d'internes de médecine)
- Relais onco / Entretiens (convention juillet 2020)

=> Souhait de travail sur le partage et transmission de données sécurisées, sur la continuité pharmaceutique, sur la transmissions sécurisée des ordonnances



Ordre du jour

- Présentation de chaque membre du GT sur ses activités

- Temps d'échange avec les URPS de nos deux régions

- Présentation des données MSSanté, de l'annuaire santé et de l'espace partagé sécurisé

- Axes de travail

Etat d'avancement : annuaire santé

annuaire.sante.fr



Accueil | NOMENCLATURES | AIDE & SUPPORT | EXTRACTIONS EN LIBRE ACCÈS | EXTRACTION MSSANTÉ

Notre moteur de recherche rencontre actuellement des problèmes d'indexation et renvoie des résultats de recherche incomplets. Nos équipes sont mobilisées pour rétablir le service, nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée.

Qui ? Quoi ?

Ex : Médecin Périn

Où ?

Ex : Rue des Lilas Aulnay-sous-Bois

Valider

Recherche par carte
Recherche détaillée

BIENVENUE

Consultez les données d'identité certifiées des professionnels de santé des répertoires RPPS et Adeli.

Qu'est-ce que annuaire.sante.fr ?

L'Annuaire Santé recense les professionnels de santé enregistrés dans les répertoires nationaux RPPS et Adeli et leurs situations d'exercice. Ces données proviennent des autorités chargées de leur enregistrement (ordres professionnels et ARS pour les civils, service de santé des armées pour les militaires).

L'Annuaire Santé est un service à usage professionnel destiné aux acteurs des secteurs santé et médico-social, à terme.

Il est proposé par l'Agence du Numérique en Santé (ANS), agence placée sous l'autorité du ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec les autorités d'enregistrement.

De quelles informations puis-je disposer ?

- Les **données en libre accès** : le numéro RPPS ou Adeli, les noms et prénoms d'exercice, la profession, les qualifications, les coordonnées des structures d'exercice.
- Les **données en accès restreint**, accessibles selon les habilitations prévues dans l'arrêté RPPS, avec des informations supplémentaires concernant le professionnel de santé : état civil, historique de carrière, etc.

Quels modes d'accès aux données de l'Annuaire Santé ?

- **Consultation** : pour consulter les données de l'Annuaire Santé d'après une recherche précise.
- **Extraction** : pour obtenir un fichier d'extraction des données de l'Annuaire Santé.

Pour en savoir plus sur notre offre et comment accéder aux données restreintes de l'annuaire, cliquez ici

<https://annuaire.sante.fr/web/site-pro>



DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (DMP)

Documents de santé : Consultation et alimentation des documents par l'utilisateur et ses PS (Volet de synthèse médicale - VSM, ordonnances, CR d'hospitalisation, résultats biologiques...).

Profil médical : Alimentation par l'utilisateur de ses antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé. Certains items peuvent être complétés par les PS. La synthèse du profil médical est téléchargeable et partageable avec les PS.

Pour rappel : [Arrêté du 23 juin 2022](#) fixant la liste des documents que le professionnel doit reporter dans le dossier médical partagé.

1 ESPACE
4 FONCTIONNALITÉS

MESSAGERIE SECURISEE

Réception en toute sécurité des informations en provenance des professionnels de santé de l'utilisateur via un service de messagerie sécurisée de santé MSSanté.



CATALOGUE DE SERVICES

Accès à des applications de santé connectée labellisées par l'Etat via un « store » santé (portails patients, applications et objets connectés référencés).



AGENDA SANTE

Agrégations des événements liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.



= ensemble de messageries respectant les normes de sécurité permettant **aux professionnels habilités de s'échanger des données de santé** de manière dématérialisée et structurée, dans un espace de confidentialité.

3 types de boîtes aux lettres sont proposées pour échanger des données de santé avec MSSanté :

- Boîte nominative : dédiée à un utilisateur unique
- Boîte organisationnelle : commune à une équipe -> importance +++ pour garder le lien quand un membre de l'équipe est absent
- Boîte applicative : pour des envois directement depuis l'application métier

La messagerie permet également au **patient d'échanger avec son cercle de soins de santé** sous réserve que :

- le patient n'ait pas refusé l'ouverture de son profil « Mon espace santé »
- le professionnel de santé ait initié la conversation
- le professionnel de santé peut mettre fin aux échanges avec un patient quand il le souhaite

Rapport mensuel d'indicateurs de déploiement MSSanté

Evolution de l'équipement et de l'usage des messageries sécurisées MSSanté en :

- établissement de santé
- laboratoires de biologie médicale de ville
- secteur libéral

Le rapport mensuel est publié et sera mis à jour au fur et à mesure sur notre site internet, rubrique lien ville hôpital dans les outils utiles : <https://www.omeditpacacorse.fr/lien-ville-hopital/>

OUTILS UTILES

- [Annuaire Santé](#) (Agence du Numérique en Santé) *!\ Professionnels de santé, pensez à mettre à jour vos coordonnées !*
- [Modèle de support](#) de présentation de Mon espace santé et de MSS à destination des établissements de santé pour la Commission Médicale d'Établissement (CME)
- [Carte des officines en France](#) (Ordre National des Pharmaciens)
- [Carte des CPTS et MSP en PACA](#) (ARS PACA, mai 2022) et lien vers la [CPTS de Balagne](#) en Corse
- [Carte interactive des PUI autorisées à la rétrocession](#) de la région PACA Corse (OMÉDIT PACA Corse)
- [Rapport d'indicateurs MSSanté en PACA et en Corse \(Août 2022\)](#)

Données France entière

Equipement :

618 382 BAL ouvertes dont 575 293 BAL personnelles

Usages :

- 6.65 millions de messages émis (↓ 17% / juillet)
 - PSL ↓15%
 - ES ↓16%
 - LBM ↑1.6% par rapport au mois précédant

Etablissements de santé :

- 2 716 établissements compatibles MSSanté
- 1 619 ont émis au moins un mail (↓ 2.6%)
- volume moyen d'échange : 1 479 mails / établissement

Laboratoires de biologie médicale :

- 301 LBM de ville (soit 3 726 sites) compatibles MSSanté
- 234 ont émis au moins un mail
- volume moyen d'échange : 4 497 mails / LBM

Professionnels de santé libéraux :

- 315 863 PSL (57%) équipés d'une BAL MSSanté :
 - 77% des médecins
 - 67% des pharmaciens
 - 61% des infirmiers
 - 76% des masseurs-kiné
 - 62% des chirurgiens-dentistes
 - 79% des sage-femme

PACA			CORSE		
Les chiffres clés			Les chiffres clés		
▶ 86% <i>Equipés sur ES-PSL-LBM</i>	▼ 329 470 <i>Messages émis ES-PSL-LBM</i> Soit 4,9% du total national	▼ 507 847 <i>Messages reçus ES-PSL-LBM</i>	▶ 91% <i>Equipés sur ES-PSL-LBM</i>	▼ 18 114 <i>Messages émis ES-PSL-LBM</i> Soit 0,3% du total national	▼ 25 780 <i>Messages reçus ES-PSL-LBM</i>
Les établissements de santé			Les établissements de santé		
▶ 279 <i>ES raccordés</i> Soit 86,9% des ES régionaux	▼ 180 <i>ES émetteurs</i> Soit 56,1% des ES régionaux		▶ 26 <i>ES raccordés</i> Soit 89,7% des ES régionaux	▲ 12 <i>ES émetteurs</i> Soit 41,4% des ES régionaux	
▲ 18 059 <i>BAL MSSanté</i>	▼ 179 117 <i>Messages émis</i>	▼ 144 142 <i>Messages reçus</i>	▲ 502 <i>BAL MSSanté</i>	▲ 4 399 <i>Messages émis</i>	▼ 6 147 <i>Messages reçus</i>
Les PS Libéraux			Les PS Libéraux		
▲ 31 019 <i>PSL équipés</i> Soit 53,6% des PSL régionaux	▼ 40 312 <i>Messages émis</i>	▼ 352 429 <i>Messages reçus</i>	▲ 2 106 <i>PSL équipés</i> Soit 56,2% des PSL régionaux	▼ 947 <i>Messages émis</i>	▼ 19 517 <i>Messages reçus</i>
▼ 3% <i>Emetteurs</i>			▲ 2% <i>Emetteurs</i>		
Les Laboratoires de Biologie Médicale de ville			Les Laboratoires de Biologie Médicale de ville		
▶ 34 <i>LBM raccordés</i> Soit 79,1% des LBM régionaux	▶ 26 <i>LBM émetteurs</i> Soit 60,5% des LBM régionaux		▶ 3 <i>LBM raccordés</i> Soit 100% des LBM régionaux	▶ 3 <i>LBM émetteurs</i> Soit 100% des LBM régionaux	
▲ 647 <i>BAL MSSanté</i>	▲ 110 041 <i>Messages émis</i>	▼ 11 276 <i>Messages reçus</i>	▶ 16 <i>BAL MSSanté</i>	▼ 12 768 <i>Messages émis</i>	▼ 116 <i>Messages reçus</i>

Présentation des données MSSanté (Août 2022)

Les établissements de santé



Taux ES raccordés



Taux ES émetteurs



Les établissements de santé



Taux ES raccordés

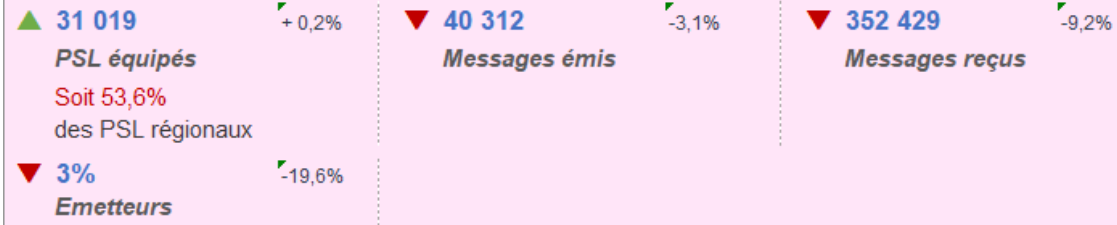


Taux ES émetteurs



Présentation des données MSSanté (Août 2022)

Les PS Libéraux



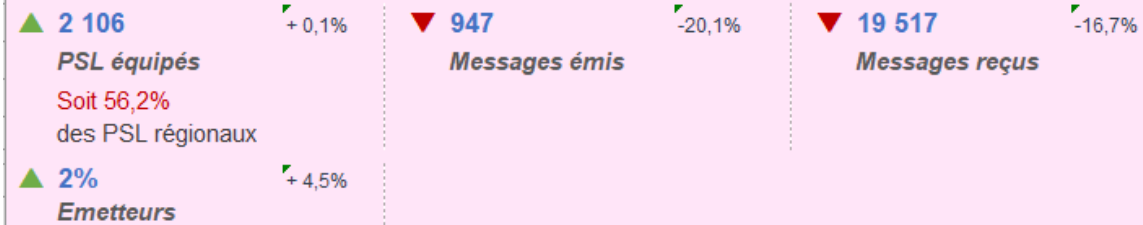
Taux PSL équipés



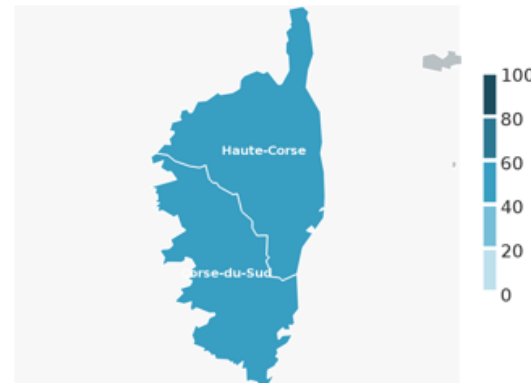
Taux PSL émetteurs



Les PS Libéraux



Taux PSL équipés



Taux PSL émetteurs



Présentation des données MSSanté (Août 2022)

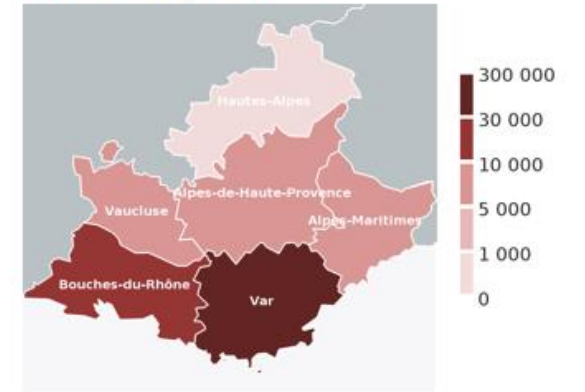
Les Laboratoires de Biologie Médicale de ville



Taux LBM émetteurs



Nombre messages émis



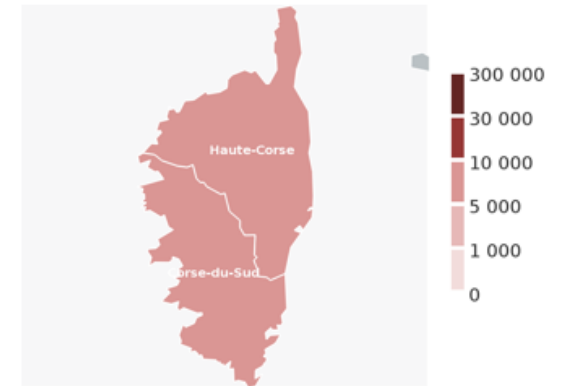
Les Laboratoires de Biologie Médicale de ville



Taux LBM émetteurs



Nombre messages émis



En pratique



MSSanté en pratique !

Pour en savoir plus : <https://mssante.fr/home>



*Etablissement de santé ou structure du médico-social

L'ensemble des guides détaillés pour chaque étape sont repris ici :
<https://www.omeditpacacorse.fr/mssante-2/>

En pratique

Dans le cadre du Ségur numérique, tous les établissements de santé peuvent s'équiper de logiciels interopérables avec Mon Espace Santé. Le [programme de financement SONS](#) permet de faciliter cette mise à niveau.

Pour bénéficier de la mise à jour de votre logiciel :

- passer commande auprès de l'éditeur de votre choix
- une fois la commande validée et l'installation du nouveau logiciel effectuée, les montants facturés seront directement pris en charge par l'État auprès de votre éditeur (hors coût de rattrapage d'une version vétuste du logiciel ou coût de matériels supplémentaires nécessaires).

OFFICINAUX

Attention **offre à durée limitée** : Vous avez **jusqu'au 18 décembre 2022 pour passer commande** auprès d'un éditeur référencé Ségur ou en passe de l'être*; La mise à jour de votre logiciel doit ensuite avoir lieu avant le 31 mars 2023 au plus tard.

Retrouvez la [fiche pratique concernant les démarches à réaliser pour les officines](#).

En pratique

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

[Programme SUN-ES](#) (Sécur Usage Numérique en Etablissement de Santé) :
Accompagner les établissements de santé dans l'accélération des usages numériques

Les objectifs du programme de financement forfaitaire à l'atteinte de cibles d'usage

Trois objectifs sont ainsi fixés pour lesquels des exigences d'usage sont définies :

Volet 1 Alimenter « Mon Espace Santé » et permettre le partage de documents de santé, par l'intermédiaire du DMP, en :

Documents de sortie d'hospitalisation (lettre de liaison de sortie, ordonnance de sortie, compte rendu opératoire)

Comptes rendus de biologie médicale et d'imagerie, produits lors des différents passages à l'hôpital.

Volet 2 Promouvoir la messagerie sécurisée de santé, tant auprès des professionnels de santé que des usagers :

Renforcer les usages autour de la messagerie sécurisée de santé professionnelle (MSS pro) destinée aux professionnels de santé et qui leur permet d'échanger des données ou des documents de santé avec la garantie de s'inscrire dans un cadre sécurisé

Déployer des usages autour d'une nouvelle messagerie, la messagerie sécurisée citoyenne (MSS citoyenne) accessible depuis « Mon Espace Santé » à partir de 2022 et qui permettra aux usagers de correspondre avec leurs professionnels de santé.

Associer l'identité nationale de santé à tous les documents de santé transmis (cf. Décret no 2019-1036 du 8 octobre 2019)

En pratique

Fenêtre de mesure		S1 2022	S2 2022	S1 2023	S2 2023
Domaine 1 Documents de sortie	Alimentation du DMP en lettre de liaison (LDL)	49%	59%	64%	69%
	Alimentation du DMP en ordonnance de sortie	40%	48%	59%	63%
	Alimentation du DMP en compte rendu opératoire (CRO) - BONUS	49%	59%	64%	69%
	Alimentation du DMP documents historiques du DPI - BONUS	/	50%	50%	50%
Domaine 2 Biologie	Alimentation du DMP en CR de biologie (CDAR2 niveau 3)	45%	54%	59%	63%
Domaine 3 Imagerie	Alimentation du DMP en CR d'imagerie	45%	54%	59%	63%

En pratique

Fenêtre de candidature	Fenêtre 1 S1 2022	Fenêtre 2 S2 2022	Fenêtre 3 S1 2023	Fenêtre 4 S2 2023
DS4.1: Envoi de documents de santé aux correspondants de santé via la messagerie sécurisée de santé professionnelle	/	42%	49%	56%
DS4.2 : Envoi de messages aux patients via la messagerie sécurisée de santé citoyenne	/	42%	49%	56%
DS4.3 : Présentation de la messagerie sécurisée citoyenne en Commission Médicale d'Établissement (CME) ou équivalent	/	OUI	OUI	OUI

3ème fenêtre de candidatures du **1er septembre 2022** au **31 octobre 2022** sur le site Démarches simplifiées : [Formulaire de candidature au programme SUN-ES.](#)

4ème fenêtre de candidature sera ouverte en **mars-avril 2023**

Etat des lieux

Plusieurs établissements déjà pilotes « Mon Espace Santé » et/ou déjà candidats sur les 1^{ères} ou 2^{èmes} fenêtres du programme SUN-ES, **regardez si votre établissement en fait parti :**

PILOTES « MON ESPACE SANTE »

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/sun-es-liste_pilotes_mon_espace_sante_retenus_300322.pdf

1^{ère} FENETRE SUN-ES

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/sun_es_liste_etablissements_selectionnees_fenetre_1.pdf

2^{ème} FENETRE SUN-ES

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2022-08-26_-_fenetre_2_-_liste_des_candidatures_acceptees.pdf



Ordre du jour

- Présentation de chaque membre du GT sur ses activités
- Temps d'échange avec les URPS de nos deux régions
- Présentation des données MSSanté, de l'annuaire santé et de l'espace partagé sécurisé
- Axes de travail



Actions pour les membres du CT

Pour les établissements :

- **Prendre contact avec vos SI**
- Tester vos messageries sécurisées
- Intérêt d'une adresse générique pour maintenir la continuité pharmaceutique en cas d'absence/congés
- Création de binômes hôpital/officine pour les tests (retour fin 1^{er} trimestre 2023)
- Importance du codage des activités de pharmacie (cf. UO pharmacie ANAP et CTIR pharmacie clinique OMÉDIT PACA-Corse)

Pour les officines :

- Tester vos messageries sécurisées
- Intérêt d'une adresse générique pour maintenir la continuité pharmaceutique en cas d'absence/congés
- Création de binômes hôpital/officine pour les tests
- Faire un bilan des documents à transmettre pour pouvoir les hiérarchiser (CTIR pharmacie clinique OMÉDIT PACA-Corse)



Objectifs communs et perspectives



Relevé de décisions :

- Division en sous-groupes ?
 - Groupe structuration des données, lettre de liaison
 - Groupe partage de documents entre professionnels (ex. fiches de fabrications, données de stabilités ...)
- Organisation d'une réunion début 2023 commune avec le CT de pharmacie clinique
- Retours sur la mise en œuvre des actions menées

A organiser début 2023 :

Intervention des SI des ARS, des GRADeS et de l'Assurance Maladie pour présentation de leurs points de vue et des réseaux numériques en régions

Intervention de l'Assurance Maladie sur la e-prescription, la lettre de sortie et le DMP

Merci